

CQP Technicien applicateur spécialisé dans la maîtrise des nuisibles

RNCP36313 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	343
Formacode(s)	42093
Code(s) ROME	K2305
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3260 — Entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation (3 D)
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2025

Certificateur(s)

PROSANE · SIRET : 35105301200057

CPNEFP 3D

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ISTAV	49983805000015	Former et organiser l'évaluation
IZINOVATION	79099412300020	Former et organiser l'évaluation
LODI	32275136300050	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien applicateur réalise les prestations nécessaires à la maîtrise des nuisibles (parasites, insectes, rongeurs, pigeons, microorganismes ...) par des traitements physiques ou chimiques et la mise en place de dispositifs alternatifs (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...)

Des compétences techniques et réglementaires sont indispensables au maintien dans le métier. En effet, ce métier est soumis aux évolutions suivantes :

- D'une part un besoin accru de maîtrise des produits utilisés par les techniciens, plus nombreux et plus spécifiques, et d'un nécessaire renforcement de la préservation de l'environnement et de la santé des salariés ;
- D'autre part une nécessité incontournable d'utilisation des outils connectés, dans toutes les activités professionnelles, modifiant de manière drastique le processus de prise en charge et de suivi de la relation clientèle et fournisseurs.

Les professionnels du secteur doivent faire preuve d'une forte adaptabilité pour, d'une part, satisfaire aux exigences de résultat demandées par les consommateurs et, d'autre part, faire face à l'émergence et au développement de nuisibles favorisé par la multiplication des échanges planétaires, l'urbanisation croissante et les changements climatiques.

Les démarches « qualité », l'utilisation d'outils de traçabilité et le développement des compétences de l'ensemble des salariés font partie des moyens sur lesquels s'appuient les professionnels pour répondre à leurs impératifs.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

Préparation de son intervention

- Prise de connaissance du devis et du bon de travail/fiche de mission
- Réalisation d'un état des lieux des locaux et de l'infestation par des nuisibles (parasites, insectes, rongeurs, pigeons, microorganismes ...)
- Identification de la technique de maîtrise des nuisibles ou du mode de traitement, en fonction de la situation et du devis
- Préparation des techniques ou des produits et des matériels nécessaires
- Préparation des équipements de protection individuelle
- Vérification de la présence des avis de passage et de sécurité, le cas échéant
- Mise en sécurité des locaux à traiter et des personnes (vérification de l'évacuation des occupants et des animaux, protection des meubles, vérification de la protection des aérations et des issues ...)
- Contrôle du respect des procédures de mise en sécurité
- Réalisation du stockage, du transport des produits
- Traitement des déchets

Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles (méthodes physiques, traitements ...) · Pose et contrôle des moyens de détection ou monitoring sur site

- Mise en place des dispositifs de maîtrise des nuisibles (pièges, systèmes d'éloignement des oiseaux, appâts ...)
- Vérification de la compatibilité de l'application des produits sur les surfaces à traiter
- Application des produits biocides et phytosanitaires
- Réglage des matériels d'application

Maintenance des outils de travail et des équipements de sécurité · Contrôle de l'état de propreté et du bon fonctionnement des organes de sécurité du véhicule

- Demande d'intervention de maintenance du véhicule
- Nettoyage approfondi des matériels d'application
- Maintenance de premier niveau sur les outils de travail
- Demande d'intervention pour la maintenance de second niveau
- Contrôle des équipements de protection individuelle : EPI et information de l'entreprise sur les besoins en EPI

Établissement et transmission de rapports sur l'activité conduite · Renseignement des documents ou outils de traçabilité des interventions

- Information du responsable hiérarchique sur les activités conduites : difficultés rencontrées, particularités des interventions conduites ...

Échange d'informations avec les clients sur les produits et les services · Entretien avec les clients en vue de recueillir des informations sur les besoins des clients

- Information des clients sur les interventions réalisées, les précautions à respecter, les mesures à prendre suite à l'intervention
- Entretien avec les clients en vue de recueillir des informations sur les problèmes rencontrés et les risques liés à l'application

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences 1 – Préparation et manipulation des produits et techniques de maîtrise des nuisibles

UC 1 : Identifier les principaux nuisibles et les techniques de maîtrise des nuisibles(1) Identifier les principaux nuisibles, leurs caractéristiques, leur mode de vie et de reproduction

Identifier les nuisances provoquées par les principaux nuisibles

Identifier les différentes méthodes de maîtrise des nuisibles (prévention et/ou lutte contre les nuisibles)

Identifier les principaux produits(2), leurs caractéristiques et leurs modes d'actions et d'application

Identifier les techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation

Identifier les risques et les dangers liés à l'utilisation des produits

Expliquer la réglementation en lien avec la maîtrise des nuisibles et les produits associés (utilisation et manipulation des produits, prévention des risques liés aux produits, stratégies visant à limiter le recours à ces produits, gestion des déchets ...)

UC 2 : Préparer les produits et techniques de maîtrise des nuisibles

Réaliser un état des lieux de l'infestation à partir des observations et des contrôles réalisés

Identifier l'ensemble des risques liés à l'intervention

Préparer et manipuler les produits de maîtrise des nuisibles dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité

Réaliser des dosages adaptés à la situation dans le respect des protocoles de l'entreprise et de la réglementation en vigueur

Stocker et ranger les produits de maîtrise des nuisibles en respectant les conditions de stockage et la réglementation

Réaliser le traitement des déchets et des effluents dans le respect de la réglementation

Bloc de compétences 2 - Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation et au lieu d'intervention

Planifier, organiser et préparer ses activités

Vérifier le cadre de l'intervention à partir des informations figurant sur l'ordre de mission, le bon de travail ou le devis

Identifier les risques liés à la sécurité dans toute intervention et les moyens de prévention adaptés

Adapter les modalités d'intervention si nécessaire

Identifier l'équipement, le matériel et les produits nécessaires à l'intervention

Vérifier le bon état de marche, la disponibilité et la conformité des matériels d'application

Réaliser l'entretien, le nettoyage et la maintenance de premier niveau des appareils ou équipements

Réaliser le réglage des appareils et matériels d'application

Réaliser la protection et la préparation du lieu d'intervention

Mettre en œuvre les techniques de maîtrise des nuisibles adaptés en utilisant les moyens de prévention et les équipements de protection individuelle appropriés

Vérifier la bonne exécution de sa propre intervention

Réaliser la gestion des produits, déchets et effluents liés à son intervention dans le respect de la réglementation

Identifier toute anomalie sur le lieu d'intervention, transmettre l'information à l'entreprise et, si nécessaire, au client et mettre en œuvre les mesures appropriées

Bloc de compétences 3 - Traitement des informations techniques en lien avec la mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles et la relation avec les clients

S'approprier des consignes et les appliquer

Identifier les interlocuteurs en lien avec son activité

Renseigner les documents et outils en vigueur dans l'entreprise pour assurer la traçabilité des opérations de maîtrise des nuisibles

Rechercher les informations nécessaires à l'activité à l'aide de la documentation professionnelle mise à disposition par l'entreprise

Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par écrit ou par oral en utilisant les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise

Établir une communication appropriée avec le client

Recueillir des informations sur les besoins du client et/ou ses insatisfactions

Expliquer l'intervention prévue ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après l'intervention

Blocs de compétences

RNCP36313BC01 — Préparation et manipulation des produits et techniques de maîtrise des nuisibles

LISTE DE COMPÉTENCES

UC 1 : Identifier les principaux nuisibles et les techniques de maîtrise des nuisibles(1) Identifier les principaux nuisibles, leurs caractéristiques, leur mode de vie et de reproduction

Identifier les nuisances provoquées par les principaux nuisibles

Identifier les différentes méthodes de maîtrise des nuisibles (prévention et/ou lutte contre les nuisibles)

Identifier les principaux produits (2), leurs caractéristiques et leurs modes d'actions et d'application

Identifier les techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation

Identifier les risques et les dangers liés à l'utilisation des produits

Expliquer la réglementation en lien avec la maîtrise des nuisibles et les produits associés (utilisation et manipulation des produits, prévention des risques liés aux produits, stratégies visant à limiter le recours à ces produits, gestion des déchets ...)

UC 2 : Préparer les produits et techniques de maîtrise des nuisibles

Réaliser un état des lieux de l'infestation à partir des observations et des contrôles réalisés

Identifier l'ensemble des risques liés à l'intervention

Préparer et manipuler les produits de maîtrise des nuisibles dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité

Réaliser des dosages adaptés à la situation dans le respect des protocoles de l'entreprise et de la réglementation en vigueur

Stocker et ranger les produits de maîtrise des nuisibles en respectant les conditions de stockage et la réglementation

Réaliser le traitement des déchets et des effluents dans le respect de la réglementation

(1) Cette unité de compétences correspondant aux compétences en lien avec le CERTIBIOCIDE et la formation permettant l'obtention du CERTIPHYTO

(2) Produits rodenticides, désinfectants et insecticides

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont

organisées en 3 séquences :

1. Questionnaire écrit sur :

- Les principaux nuisibles

- Les principales caractéristiques

du mode de vie (habitat, alimentation ...) des nuisibles

- Les modes de reproduction,

propagation et développement des nuisibles

- Les principales nuisances

matérielles et sanitaires provoquées par les nuisibles

- Les principales méthodes de

prévention et de traitement, dont les techniques de lutte intégrée

- Les principales caractéristiques

des produits biocides et phytosanitaires

- Les usages et modes d'action des

produits biocides et phytosanitaires

- Les modes d'application des

produits biocides et phytosanitaires

- La lecture des étiquettes

- Les précautions et les risques

(pour les hommes, l'environnement et les biens) associés aux produits

biocides et phytosanitaires

- L'impact pour l'homme et

l'environnement des principaux produits utilisés

- Les précautions à prendre lors

du nettoyage, du rinçage, du rangement et du transport des produits

- Les règles à respecter pour éliminer

les produits non utilisés et trier les emballages

- Les EPI

2. Observation en situation

professionnelle lors de la réalisation d'un état des lieux de l'infestation

(recherche des traces laissées par les nuisibles, contrôles, identification

des nuisibles ...) et de la préparation de produits

3. Entretien avec les membres du

jury d'évaluation : · Bilan de l'activité de

préparation et la manipulation de produits utilisés pour la maîtrise des

nuisibles

Le jury d'évaluation est composé :

- d'1 évaluateur externe d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat

- d'1 représentant de l'entreprise du candidat OU d'1 représentant d'une entreprise du secteur 3D qui connaît le métier

RNCP36313BC02 — Mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles adaptées à la situation et au lieu d'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier, organiser et préparer ses activités

Vérifier le cadre de l'intervention à partir des informations figurant sur l'ordre de mission, le bon de travail ou le devis

Identifier les risques liés à la sécurité dans toute intervention et les moyens de prévention adaptés

Adapter les modalités d'intervention si nécessaire

Identifier l'équipement, le matériel et les produits nécessaires à l'intervention

Vérifier le bon état de marche, la disponibilité et la conformité des matériels d'application

Réaliser l'entretien, le nettoyage et la maintenance de premier niveau des appareils ou équipements

Réaliser le réglage des appareils et matériels d'application

Réaliser la protection et la préparation du lieu d'intervention

Mettre en œuvre les techniques de maîtrise des nuisibles adaptés en utilisant les moyens de prévention et les équipements de protection individuelle appropriés

Vérifier la bonne exécution de sa propre intervention

Réaliser la gestion des produits, déchets et effluents liés à son intervention dans le respect de la réglementation

Identifier toute anomalie sur le lieu d'intervention, transmettre l'information à l'entreprise et, si nécessaire, au client et mettre en œuvre les mesures appropriées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont organisées en 2 séquences :

1. Observation en situation de travail lors de la mise en œuvre de techniques de maîtrise des nuisibles
2. Entretien avec les membres du jury d'évaluation : · Bilan de l'activité du candidat concernant la réalisation de techniques de maîtrise des nuisibles

- Questionnement sur les modalités de mise en œuvre des interventions du candidat
- Questionnement sur les interventions techniques réalisées sur les équipements
- Questionnement sur les anomalies que le candidat a rencontrées et les mesures prises

Le jury d'évaluation est composé :

- d'1 évaluateur externe d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- d'1 représentant de l'entreprise du candidat OU d'1 représentant d'une entreprise du secteur 3D qui connaît le métier

RNCP36313BC03 — Traitement des informations techniques en lien avec la mise en œuvre des techniques de maîtrise des nuisibles et la relation avec les clients

LISTE DE COMPÉTENCES

S'approprier des consignes et les appliquer

Identifier les interlocuteurs en lien avec son activité

Renseigner les documents et outils en vigueur dans l'entreprise pour assurer la traçabilité des opérations de maîtrise des nuisibles

Rechercher les informations nécessaires à l'activité à l'aide de la documentation professionnelle mise à disposition par l'entreprise

Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par écrit ou par oral en utilisant les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise

Établir une communication appropriée avec le client

Recueillir des informations sur les besoins du client et/ou ses insatisfactions

Expliquer l'intervention prévue ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont organisées en 2 séquences :

1. Observation en situation de travail lors d'une intervention chez un client concernant le traitement des informations
2. Entretien : · Questionnement sur les outils et les documents utilisés par le candidat

- Questionnement sur les différents interlocuteurs du candidat et les moyens de communication utilisés
- Étude des différents documents (informatisés ou non) renseignés par le candidat dans son activité

Le jury d'évaluation est composé :

- d'1 évaluateur externe d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat

- d'1 représentant de l'entreprise du candidat OU d'1 représentant d'une entreprise du secteur 3D qui connaît le métier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien/ne applicateur/trice spécialisé/e dans la maîtrise des nuisibles exerce son activité dans les entreprises réalisant des prestations de traitement et de mise en œuvre de techniques de maîtrise des nuisibles (parasites, insectes, rongeurs, pigeons, microorganismes ...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien/ne applicateur/trice hygiéniste
- Technicien/ne applicateur/trice 3D
- Technicien/ne de désinfection
- Applicateur/trice hygiéniste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le/la Technicien/ne applicateur/trice spécialisé/e dans la maîtrise des nuisibles doit être titulaire d'un certificat individuel pour l'activité « Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels », communément appelé

« CERTIBIOCIDÉ » et d'un certificat ou d'une attestation de formation individuelle « CERTIPHYTO » valide pour les activités « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques ».

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 770
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury paritaire de certification en charge de statuer sur la délivrance des CQP se compose de :

- Un professionnel représentant des employeurs
- Un professionnel représentant des salariés
- Un formateur qui n'a pas formé les candidats

Le Président de jury est désigné en début de séance. Il est chargé de mener les débats et de renseigner les fiches

individuelles de décision de jury.

100% des membres du jury sont extérieurs au dispositif conduisant au CQP. En effet, ils ne sont ni tuteurs, ni formateurs, ni évaluateurs, ni accompagnateurs. Pour un candidat donné, les membres de l'entreprise dont provient le candidat ou les membres de l'organisme de formation au sein duquel le candidat a suivi sa formation, ne peuvent participer au jury.

2/3 (67%) des membres du jury de certification sont membres de la CPNEFP 3D, qui est le certificateur.

1/3 (33%) des membres du jury de certification est extérieur à l'autorité délivrant la certification

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury paritaire de certification en charge de statuer sur la délivrance des CQP se compose de :

- Un professionnel représentant des employeurs
- Un professionnel représentant des salariés
- Un formateur qui n'a pas formé les candidats

Le Président de jury est désigné en début de séance. Il est chargé de mener les débats et de renseigner les fiches individuelles de décision de jury.

100% des membres du jury sont extérieurs au dispositif conduisant au CQP. En effet, ils ne sont ni tuteurs, ni formateurs, ni évaluateurs, ni accompagnateurs. Pour un candidat donné, les membres de l'entreprise dont provient le candidat ou les membres de l'organisme de formation au sein duquel le candidat a suivi sa formation, ne peuvent participer au jury.

2/3 (67%) des membres du jury de certification sont membres de la CPNEFP 3D, qui est le certificateur.

1/3 (33%) des membres du jury de certification est extérieur à l'autorité délivrant la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury paritaire de certification en charge de statuer sur la délivrance des CQP se compose de :

- Un professionnel représentant des employeurs
- Un professionnel représentant des salariés
- Un formateur qui n'a pas formé ou accompagné les candidats

Le Président de jury est désigné en début de séance. Il est chargé de mener les débats et de renseigner les fiches individuelles de décision de jury.

100% des membres du jury sont extérieurs au dispositif conduisant au CQP. En effet, ils ne sont ni tuteurs, ni formateurs, ni évaluateurs, ni accompagnateurs. Pour un candidat donné, les membres de l'entreprise dont provient le candidat ou les membres de l'organisme de formation au sein duquel le candidat a suivi sa formation, ne peuvent participer au jury.

2/3 (67%) des membres du jury de certification sont membres de la CPNEFP 3D, qui est le certificateur.

1/3 (33%) des membres du jury de certification est extérieur à l'autorité délivrant la certification

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/03/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41350

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.cs3d.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36313/>